



EDITO

SOMMAIRE

Un grand nombre de chantiers a été entrepris en 2017.

Dès le mois de janvier, nous serons en mesure de rendre au public le local situé à proximité de l'atelier municipal qui devient « salle le Vicoin », les toilettes entièrement reconstruites dans le centre bourg ainsi que la médiathèque. Celle-ci a fait peau neuve et nous vous accueillerons dès le 13 janvier pour la présentation de la sélection des 1^{er} romans dans des locaux clairs et confortables. Les bénévoles de l'association Atoulire, les élus, le personnel technique, les animateurs et les jeunes du centre de loisirs ont déployé toute leur énergie et leur créativité pour en faire un lieu agréable où les Genestois de tous âges auront plaisir à se rencontrer. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Du côté de Laval-Loiron, les communes et communautés de communes ont voté majoritairement pour la fusion. D'autres étapes, telles que la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) devraient se tenir au cours du 1^{er} trimestre. Le Préfet pourrait ensuite prendre un arrêté dit de « périmètre ». Nous aurons l'opportunité de revenir sur ce sujet.

Les membres du Centre communal d'action sociale, le personnel, les conseillers municipaux, les adjoints et moi-même adressons aux Genestaises et Genestois et aussi à celles et ceux qui ont dû quitter leur domicile pour des établissements de soins ou de retraite, nos vœux les plus chaleureux de belle et heureuse année 2018.

Sincèrement vôtre

INFORMATIONS MUNICIPALES

- P 2 - Conseil municipal du 18 décembre 2017
- P 3 - Balayage mécanique des rues
 - Médiathèque
 - Vœux de la municipalité
 - Chiens et chats errants
 - Lotissement de l'Orée du Plessis 3
- P 3/4 - Accueil de loisirs ALSH
- P 4 - Kub'Ados Accueil jeunes

VIE ASSOCIATIVE

- P5 - Les Godillots du Plessis
 - Batterie fanfare l'Infatigable
 - Anciens d'AFN et de tous conflits et leurs épouses
 - Détente & Loisirs
 - Genest Mouv'
- P 6 - Atoulire

VIE SCOLAIRE

- P 6 - Ecole privée François d'Assise

AUTRES INFORMATIONS

- P 7 - Syndicat de bassin du Vicoin
 - Conseil départemental – projet Mayenne très haut débit
 - Sécurité routière, tous responsables
- P 8 - UDAF
 - Objets trouvés
 - Petites annonces
 - Remise des articles pour les infos
 - Dates à retenir

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2017

L'ensemble des délibérations, consignées dans un registre, est consultable en mairie. Chacun peut, en outre, assister librement aux séances du Conseil.

Transfert des zones d'activités à la CCPL (reporté au 1^{er} janvier 2018)

Dans le cadre du renforcement général des missions des EPCI à fiscalité propre en matière économique, la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite « loi NOTRe », a modifié le régime d'exercice de la compétence « création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique » des communautés de communes : celle-ci sera désormais exclusive et non plus partagée à compter du 1^{er} janvier 2017. Pour la CCPL la date a été reportée au 1^{er} janvier 2018.

Ainsi, après cette date et quel que soit le statut juridique de la collectivité, en application du principe d'exclusivité, les communes ne seront plus habilitées à créer de nouvelles ZAE (Zone d'activités économiques), ni à continuer d'aménager et de gérer les ZAE existantes.

Pour la commune du Genest-Saint-Isle, la zone d'activité de la Vallée Verte et celle de Glatigné sont concernées.

Afin de neutraliser les effets financiers de ce transfert pour les communes, il est mis en place une attribution de compensation dont le calcul est fait sur les bases suivantes : attribution de compensation = montant de CFE (Contribution foncière des entreprises) et de CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) perçus en 2016 par les communes dont seront déduits les frais d'entretien, les frais de remise en état initial et une provision pour rénovation de voirie.

Soit, pour la commune du Genest-Saint-Isle : 98 186.82 €. Cette attribution de compensation sera mise en place au 1^{er} janvier 2018 et définitivement gelée.

A compter du 1^{er} janvier 2018, il convient de transférer, en pleine propriété les parcelles restantes sur les zones transférées, soit 4 935 m² zone de Glatigné et 2 894 m² zone de la Vallée Verte. Le prix de vente est fixé à 10 € HT le m². Il est convenu que le paiement de ces parcelles aux communes par la CCPL, interviendra au moment de la vente de celles-ci.

La convention à intervenir entre la Communauté de Communes du Pays de Loiron et la commune a pour objet de préciser leurs obligations afin d'assurer l'entretien des espaces publics des zones concernées.

En effet, dans le cadre de sa compétence « Aménagement et gestion de zones d'activités d'intérêt communautaire », la Communauté de Communes du Pays de Loiron est chargée d'assurer l'aménagement, l'extension, la gestion et l'entretien des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique d'intérêt communautaire.

La Communauté de Communes du Pays de Loiron ne disposant ni d'agents, ni du matériel pour effectuer cet entretien, il est prévu, dans l'intérêt d'une bonne organisation des services et dans un souci de mutualisation et d'efficacité des moyens d'action, de le confier aux communes d'implantation des zones concernées.

En effet, les zones d'activités requièrent des travaux d'entretien réguliers, à savoir, l'entretien des espaces verts, des parkings et divers, des voiries internes, sauf celles relevant du domaine privé des entreprises et des réseaux divers (assainissement, eau potable, électricité et télécommunication).

Conseil Communautaire

En remplacement de Madame Fabienne MIGNAN, démissionnaire du Conseil communautaire, Mme Florence HEULOT est nommée Conseillère communautaire.

Audits énergétiques de bâtiments – convention de groupement de commande avec la CCPL

La Communauté de Communes du Pays de Loiron projette de porter un groupement de commande ouvert à toutes les communes intéressées visant à faire réaliser des études énergétiques de bâtiments. Ces études auront pour objet et par bâtiment :

- de dresser un diagnostic/état des lieux
- d'établir un bilan énergétique et de faire des préconisations d'amélioration
- d'identifier et de chiffrer des programmes d'amélioration
- de présenter une analyse financière pour mettre en évidence les économies générées sur les charges d'exploitation et de maintenance, après exécution du programme d'amélioration.

Une convention fixe les modalités de fonctionnement du groupement de commandes constitué entre la CCPL et les communes du territoire communautaire intéressées.

Revitalisation du centre bourg – aménagement de la place des commerces – études préalables

Une première esquisse du réaménagement avait été confiée au CAUE. Pour réaliser des études préalables, la proposition du cabinet SITADIN est approuvée. Elle s'élève à 8 450.00 € HT et comprend 5 réunions et 2 tables rondes.

Dénomination du local associatif situé près de l'atelier municipal

Ce local préfabriqué situé près de l'atelier municipal a été entièrement rénové. Il est décidé de le dénommer **Salle Le Vicoin**.

Rapport 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif – SIAEP du centre ouest mayennais

Il est constaté que :

- le nombre de communes concernées est de 15
- le nombre de logements desservis en assainissement non collectif est de 115 au Genest-Saint-Isle.
- Sur 1 927 installations contrôlées sur les 15 communes, depuis la mise en place du service, seulement 47% sont conformes.

INFORMATIONS MUNICIPALES

BALAYAGE MECANIQUE DES RUES

Le balayage mécanique des rues aura lieu dans la nuit **du dimanche 21 au lundi 22 janvier 2018.**

Merci de ne pas laisser vos voitures en stationnement dans la rue pour que la balayeuse puisse passer partout et notamment sur les grilles « avaloirs » des eaux pluviales.

MEDIATHEQUE

Réouverture au public le

**13 janvier 2018
à 10h30**

pour la présentation de la sélection des 1^{er} romans.

La médiathèque sera ouverte pour les prêts à partir du lundi 15 janvier 2018.

VŒUX DE LA MUNICIPALITE

Nous avons le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux le

**Vendredi 12 janvier 2018
à 18h30**

à la salle des fêtes du Genest-Saint-Isle

Sont également invités les membres des associations culturelles et sportives, les associations agricoles, les artisans, les commerçants, les chefs d'entreprise, les enseignants, le personnel communal, les membres du CCAS (Centre communal d'action sociale) et le Conseil municipal.

✂ -----
Afin d'organiser au mieux cette cérémonie, merci de nous retourner ce coupon en mairie avant le 6 janvier 2018.

Nom :

Prénom :

assistera à la cérémonie des vœux le 12 janvier 2018

Nombre de personnes :

CHIENS ET CHATS ERRANTS

Les chiens et chats errants peuvent faire l'objet d'une saisie et d'une conduite à la fourrière.

Ils sont restitués à leurs propriétaires seulement après paiement de frais de fourrière. Après huit jours, si l'animal n'a pas été réclamé, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gérant de la fourrière qui peut en disposer.

Article 1243 du code civil : « Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé. »

LOTISSEMENT DE L'OREE DU PLESSIS 3



Certains automobilistes roulent à une vitesse excessive dans le lotissement et sur le chemin des Boudières alors que les travaux ne sont pas encore terminés.

Nous vous appelons à la plus grande prudence pour vous-même et pour les autres, sachant que des enfants et des adultes circulent à pied.

ACCUEIL DE LOISIRS ALSH

*Toute l'équipe de l'accueil de loisirs vous
souhaite une belle année 2018 !*

Recherche équipe d'animation pour l'été 2018

Vous aimez l'animation ? Vous avez des idées plein la tête ? Vous souhaitez travailler durant les vacances d'été à l'accueil de loisirs ou à l'accueil jeunes du Genest-Saint-Isle ?

Titulaire du BPJEPS, BAFD, BAFA ou en cours de formation, n'hésitez pas, envoyez-nous votre **candidature** (CV et lettre de motivation) **avant le 8 janvier 2018** à l'adresse suivante : Mairie, 2 place de l'Église, 53940 LE GENEST-SAINT-ISLE.

INFORMATIONS MUNICIPALES

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

Retour sur les TAP de la 2^{ème} période

En attendant Noël... !



Réalisation d'une carte du monde en grand format : œuvre monumentale



TAP 3^{ème} période du 8 janvier
au 23 février 2018

Maternelles

Détente et créativité	Catherine	Jeux et détente
	Marie-Anne	Créa'bouchons
Activités physiques et pratiques ludiques	Gisèle	Atelier dessin
	Claudine	Activités physiques
Activités littéraires	Joscelyne	Langage des signes

Primaires : « Le monde du livre »

Détente et créativité	Coline	Projet déco de la médiathèque
	Jean-Noël	La magie des mots
Activités physiques et pratiques ludiques	Sandrine	Le livre sous toutes ses formes
	Colombe	Impro linguistique
Activités littéraires	Hélène	Silence, on lit !

ACCUEIL DE LOISIRS

A vos agendas !

Vacances d'Hiver à l'accueil de loisirs :
Thématique : C'est la fête!
Les plaquettes seront distribuées par les écoles en Janvier.

Les **inscriptions** pour les **vacances d'hiver** sont à faire avant le **mardi 13 février 2018**.
Réservation via le portail famille (<http://www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr>) avec vos identifiant et mot de passe.

Avis de recherche

Pour la réalisation de nos activités, nous sommes à la recherche de :

- Vieilles nappes cirées (même abîmées)
- Pièces de scrabble (même incomplètes)
- Carton plat et fin
- Petits pots de bébé en verre avec couvercle

Au cas où vous auriez, chez vous, un de ces objets qui ne vous sert plus, nous serions ravis de leur donner une seconde jeunesse !

KUB'ADOS ACCUEIL JEUNES

Repas de Noël



Vendredi 15 décembre a eu lieu le repas de Noël de l'accueil jeunes.

Moment de convivialité autour d'une raclette pour débiter ces fêtes de fin d'année !

VIE ASSOCIATIVE

LES GODILLOTS DU PLESSIS

Randonnée pédestre

dimanche 28 janvier 2018
à Olivet

Distance environ : 8 km.

Rendez-vous pour co-voiturage à 13h30 au Parc du Plessis au Genest-Saint-Isle, arrivée à 14h – place de l'Eglise à Olivet.

Co-voiturage : 1,00 €

Licencié : gratuit / non licencié : 1 €

Responsable de la sortie :

Marie-France ROGUET : 02.43.01.90.94

et Marie-Josèphe NOUVEL

Galette à l'arrivée sur inscription avant le 15 janvier 2018 auprès de : Madeleine FAHIER, tél. : 02.43.02.49.38 (1.50 € pour non adhérent et non licencié).

Rando amitiés.

BATTERIE FANFARE L'INFATIGABLE

La Batterie Fanfare l'Infatigable recherche un local pour stocker une caravane à l'année. Merci de nous contacter au 06.78.32.64.89.

ANCIENS D'AFN ET DE TOUS CONFLITS ET LEURS EPOUSES

L'assemblée générale de l'association aura lieu le
Mercredi 24 janvier 2018 à 14h
à la maison des associations

Ordre du jour :

- appel des cotisations
- mot du président,
- compte rendu des activités de l'année 2017,
- rapport financier de l'année écoulée,
- projet de l'année en cours

La galette des rois ainsi qu'un verre de l'amitié seront offerts à l'issue de cette assemblée.

Le Bureau

DETENTE & LOISIRS

Notre association tiendra son assemblée générale le
jeudi 18 janvier 2018 à 14h
à la salle des fêtes

A l'ordre du jour :

- paiement des cotisations : 20 €
- vote du tiers sortant
- mot du Président
- bilan financier
- bilan moral
- bilan de chaque activité

Cette après-midi se terminera par le partage de la galette et le verre de l'amitié.

Les personnes qui désirent nous rejoindre sont invitées à le faire à cette occasion.

Pour tout renseignement, adressez-vous à Gérard SAUDRAIS, tél. : 06.23.29.18.01.

Le Bureau

GENEST MOUV'

Nouvelle année = Bonne résolution
Genest Mouv'vous propose

Nouveau Une séance découverte gratuite de yoga le jeudi 11 janvier 2018 de 20h40 à 21h30 salle des sports - Le Genest

DJEMBEL MIX Mardi de 19h30 à 20h15 Salle des fêtes - Le Genest-St-Isle	95€ 80€
STEP Mercredi de 20 h45 à 21h30 Salle des sports - Le Genest-St-Isle	90€ 75€
ZUMBA + RENFO Jeudi de 18h30 à 19h15 Salle des sports - Le Genest-St-Isle	95€ 80€
GYM Jeudi 19h30 à 20h30 Salle des sports - Le Genest-St-Isle	80€ 60€
DANSE MODERN JAZZ Mardi : 18h30 / 19h30 (2006 - 2007) Salle des sports - Le Genest-St-Isle	85€ 65€

Semaine « invite un copain » du 15 au 21 janvier 2018

- Les cours sont dispensés par des professeurs diplômés
- 2 séances découvertes gratuites pour chaque activité proposée
- 110 € 2 activités même personne
- 20€ de réduction pour 2 personnes même famille, même adresse

Renseignements :
Marie-Edith BRETON : 06.83.58.47.40
Katy LIMAGE : 06.25.92.55.37



ATOULIRE

Médiathèque

L'équipe d'Atoulire vous souhaite une très belle année 2018 riche en lecture, en rencontres dans une médiathèque complètement rénovée!

Les travaux à la médiathèque se terminent.

La médiathèque sera ouverte pour les prêts à partir du 15 janvier.

D'ici là, la bibliothécaire vous accueille à la maison des associations, route de la Lucette, les mercredis 4 et 11 janvier de 16h30 à 18h30.

Vous pouvez emprunter des livres parmi un choix limité. Pour un choix plus large, n'hésitez pas à vous rendre dans les autres bibliothèques du Pays de Loiron. Vous pouvez également réserver des ouvrages à partir du catalogue en ligne. Ces documents seront livrés au Genest-St-Isle et vous pourrez les récupérer à la permanence du mercredi.

Présentation de la sélection des 1^{er} romans
samedi 13 janvier à 10h30
à la Médiathèque

Séance Bébés lecteurs :
vendredi 26 janvier 2018 à 9h30
à la médiathèque

Nouveauté !

Une console Wii U sera à la médiathèque du Genest-Saint-Isle du 8 janvier au 30 juin 2018. Venez jouer entre amis ou en famille !

Tournoi Fifa 2018

A l'occasion de la coupe du Monde 2018, les bibliothèques mettent le football à l'honneur ! Rejoignez-nous pour un **tournoi en réseau** qui se clôturera par une grande finale le samedi 9 juin au cinéma le Trianon.

Les matchs se joueront sur Xbox One. A vos manettes !

Sam. 7 avril – Bibliothèque, La Brûlatte
Sam. 14 avril – Bibliothèque, Beaulieu-sur-Oudon
Sam. 26 mai – Médiathèque, Le Genest-Saint-Isle
Sam. 2 juin – Bibliothèque, Le Bourgneuf-La-Forêt

De 14h à 17h, à partir de 10 ans, gratuit.

Inscription dans les bibliothèques participantes.

L'équipe Atoulire

ECOLE PRIVEE FRANCOIS D'ASSISE

7 Route de La Lucette
53940 LE GENEST-SAINT-ISLE

02.43.02.10.21

ecole.f.dassise@orange.fr



Dans une année, chaque moment compte !
A partager avec tous !
Excellente année 2018 à savourer.

Théâtre au Genest-Saint-Isle

Samedi 10 février 2018
à 20h30
à la salle des fêtes du Genest-Saint-Isle

« L'HERITAGE PRESQUE PARFAIT »
Une pièce d'Angélique SUTTY
Jouée par la troupe des Quat'Coins
De Saint-Ouen-des-Toits

Tarifs : 6 € adulte - 3 € de 3 à 12 ans

Organisation : APEL Saint François d'Assise
Réservation auprès de l'école : 02.43.02.10.21 ou au
06.85.79.21.15

AUTRES INFORMATIONS

SYNDICAT DE BASSIN DU VICOIN



Edition d'une nouvelle plaquette

Le Syndicat de bassin du Vicoin a édité une plaquette intitulée : « La gestion des aulnes contaminés par le *Phytophthora alni* ».

Cette plaquette explique ce qu'est le *Phytophthora alni*, comment gérer les aulnes contaminés, etc.

Elle est disponible au secrétariat de mairie.

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Projet Mayenne Très Haut Débit (THD)

Le Haut-Débit pour tous

Le projet Mayenne Très Haut Débit du Conseil départemental de la Mayenne a pour but de couvrir 100 % du département en fibre optique (accès très haut débit internet). Ce projet a été lancé à travers une délégation de service public (DSP). Le délégataire, désigné en date du 31 octobre 2017 est la société Orange SA. Cette entreprise a créé une filiale, Mayenne Fibre, pour gérer ce projet dont la durée de la DSP est de 20 ans.

Le projet a donc démarré. La première étape consiste à identifier l'ensemble des maisons individuelles, bâtiments collectifs, entreprises, établissements publics et médicaux, points techniques (pylône, antennes, mobiles, châteaux d'eau...) mais aussi tous les locaux à venir (futurs lotissements, voiries, enfouissement de réseaux...).

Pour cela Mayenne Fibre via ses partenaires, va lancer une campagne de Relevés de boîtes aux lettres (RBAL). L'objectif est de n'oublier aucun logement existant ou à venir.

Cette étape, très importante pour garder un bon déroulement calendaire, sera réalisée au cours du 1^{er} trimestre 2018 (environ 3 semaines par commune) sur l'ensemble du département.



Objectif « aucune victime » en 2018

Les nids de poules sur les routes, les bambins assis entre papa et maman sur un coussin à l'avant de la voiture, le « p'tit dernier » avant de prendre la route, étaient monnaie courante dans les années 70.

18 000 morts à l'époque en France, contre moins de 4 000 ces dernières années, cela démontre bien que de réels progrès ont été réalisés alors que, sur la même période, le parc automobile national a presque triplé.



Pourtant, depuis 2014, en Mayenne comme sur l'ensemble du territoire national, la mortalité routière est en hausse. Les différentes mesures prises ces dernières décennies semblent moins efficaces face à des nouveaux comportements. Le respect de « la règle », le rapport aux risques, l'importance du téléphone dans le quotidien, de nouvelles addictions, expliquent ces évolutions.

Dans 9 cas sur 10, les accidents qui frappent nos familles sont dus à des comportements irréguliers.

La vitesse excessive ou inadaptée est ainsi la première cause d'accidents.

Au final, si chaque conducteur se montrait vigilant et respectueux des règles, notamment le code de la route, la majorité des accidents serait évitée.

Il s'avère plus que jamais nécessaire d'amplifier la politique de sécurité routière, pour que la conscience du risque, le respect des autres et de soi-même, puissent à nouveau être des règles de vie naturelle et partagée.

Pour poursuivre les efforts et continuer à sauver des vies, **de nouveaux moyens de contrôles automatisés sont déployés.**

C'est à force de vigilance et de prise de conscience qu'ensemble, dans l'intérêt de nos enfants, de nos proches et de nos amis, nous aurons une route plus sûre.

AUTRES INFORMATIONS

UDAF 53 **Union départementale des** **associations familiales**

L'UDAF est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de l'ensemble des familles mayennaises quelles que soient leurs croyances et leur appartenance politique. Elle regroupe les associations familiales de la Mayenne. Ses missions sont définies par le code de l'action sociale et des familles.

Services proposés : la défense du consommateur, la parentalité, « Lire et faire lire », l'observatoire de la famille, l'aide éducative budgétaire, la médiation familiale, la médiation locative, le micro-crédit, l'aide aux tuteurs familiaux, la protection des personnes majeures.

Des permanences sont assurées.
Renseignements auprès de l'**UDAF 53 « Maison pour les familles »**
26 rue Calmette et Guérin, CS11009
53010 LAVAL Cedex – tél. : 02.43.49.52.52
Fax : 02.43.49.52.69
Courriel : udaf53@udaf53.unaf.fr
www.udaf53.fr

OBJETS TROUVES

Salle des fêtes : 1 écharpe bleue pailletée – 1 gilet gris « Tape à l'œil », 8 ans.

Espace Roger Janvier : 1 ballon de foot PUMA – 1 paire de lunette de soleil adulte – 1 sweat bleu, taille 10 ans – 1 chemise homme manches longues, couleur grise – 1 veste sport Adidas, 8/9 ans, bleue – 1 veste noire Cargo, taille L – 1 tenue de viet enfant – 1 paire de ballerine noire, taille 33 – 1 écharpe fleurie – 1 veste de sport bleue Adidas 8-9 ans – 1 agenda + bulletins de salaire + courrier – 1 jean noir 7 ans – 1 veste de sport Kappa noire/jaune fluo 8 ans – 1 veste type sweat bleu marine Orchestra.

Multisport : 1 gilet noir Kaporal, taille L - 1 blouson 12 ans – 1 paire de gants.

Autres : 1 carte de fidélité magasin Jules – 1 parapluie – 1 trottinette – 1 foulard – 1 bague – 1 foulard rouge et noir – 1 bague argentée – 1 trousseau de 3 clés avec porte-clés « Immobiliernotaire.fr » - 1 cache cou rayé noir anis « Star Wars »® - 1 casque audio noir et bordeaux.

A chaque fin de saison sportive, de nombreux vêtements, oubliés dans les salles de sports, sont déposés en mairie. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie pour les récupérer. Nous les conservons un an maximum.

PETITES ANNONCES

- Trouvé chat mâle, adulte, avec collier, pelage roux. Tél : 06.83.07.06.68
- Porte ouverte spécial soldes des bijoux VICTORIA, le samedi 13 janvier de 14h à 18h et le dimanche 14 janvier, de 10h à 18h, au 6 Impasse de L'aubépine, le Genest St Isle. Le dimanche vous pourrez également découvrir les soldes ELORA présentée par Mme POINTEAU Nelly. Vous pourrez profiter d'une grande tombola pour tout achat. Pour plus d'informations : 06.74.25.32.63.

REMISE DES ARTICLES **POUR LES INFOS**

Pour le bulletin municipal du mois de février 2018, remise des articles au plus tard le **lundi 22 janvier 2018** à la mairie.

Passée cette date, aucun article ne sera pris en compte

Merci d'envoyer vos articles par mail à l'adresse : mairie.le.genest.saint.isle@wanadoo.fr

SITE INTERNET DE LA COMMUNE
www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr

Dates à retenir

Au Genest-Saint-Isle **en janvier**

Vendredi 12 janvier	Vœux de la Municipalité
Samedi 13 janvier	Sélection 1 ^{er} roman - Atoulire
Jeudi 18 janvier	AG de Détente & Loisirs
Mercredi 24 janvier	AG des Anciens d'AFN et de tous conflits
Dimanche 28 janvier	Randonnée pédestre à Olivet Les Godillots du Plessis
Vendredi 26 janvier	Séances bébés-lecteurs - Atoulire

Au Pays de Loiron **en janvier**

Vendredi 26 janvier	Les pieds tanqués – Compagnie Artscénicum – théâtre / salle les 3 Chênes
---------------------	--